

LE COMMENT ET LE POURQUOI DU POPVAX POUR LA VACCINATION CONTRE LA GRIPPE ET LA COVID

Le projet "Popvax" est une initiative développée par la Task Force sur la vaccination pour aider les pharmaciens à sensibiliser les patients à la vaccination contre la grippe et la covid, en particulier ceux qui sont actuellement difficiles à atteindre. En effet, l'objectif est d'augmenter la couverture vaccinale pour les deux vaccins parmi les groupes à risque.

L'utilisation du popvax est importante car il n'y aura pas de gestion de la population par le gouvernement et le canal des pharmacies est le seul moyen de s'adresser aux citoyens pour savoir s'ils appartiennent ou non au(x) groupe(s) à risque et de les sensibiliser à partir du 15/09/23.

Les années précédentes, cela avait déjà été fait pour la vaccination grippe et covid à l'aide d'un pop-up développé par FarmaFlux qui apparaissait sur tous les écrans des pharmacies dès qu'une personne appartenant au groupe cible s'y présentait.

Cette année, il est conseillé de vacciner simultanément contre la covid et la grippe (vaccin contre la grippe dans le bras droit, vaccin contre la covid dans le bras gauche) en octobre, car on s'attend à ce qu'une éventuelle vague de COVID-19 se produise début novembre. FarmaFlux a donc mis au point un pop-up "Popvax" similaire à celui de l'année dernière pour la grippe, qui comprend désormais les deux vaccins.

Les groupes cibles affichés dans le pop-up ne correspondent pas totalement à ceux définis par le Conseil Supérieur de la Santé. Le pop-up ne sera pas activé, par exemple, pour les personnes dont le seul facteur à risque est 65+ (il le sera pour les 65+ ayant une maladie chronique), les femmes enceintes, etc. Pour plus d'informations sur les personnes qui devraient être vaccinées contre la grippe et/ou la covid (voir l'article des Nouvelles Brèves de septembre 2023 à ce sujet).

Popvax sera automatiquement activé pour tous les maisons de soft participants à partir du 15/09/23. Les pharmaciens qui ne souhaitent pas utiliser ce service peuvent le désactiver en le cochant sur la page du contrat FarmaFlux.

Vous trouverez plus d'informations sur le popvax [ici](#) et en bas de cette page sous la rubrique Documents, vous trouverez le manuel pour le pop-vax et l'article des Nouvelles Brèves susmentionné.

En cas de problème, vous pouvez contacter le service d'assistance à l'adresse suivante : docu@apb.be